4e JOURNÉES RÉGIONALES DES PNR NORD-PAS DE CALAIS
11e RENCONTRES DES PARCS NATURELS DE WALLONIE

Patrimoines sans frontière(s)

DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE EUROPÉENNE DES PARCS

24 h CHRONO

avec la COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

19 et 20 mai 2009 - PÉRUWELZ

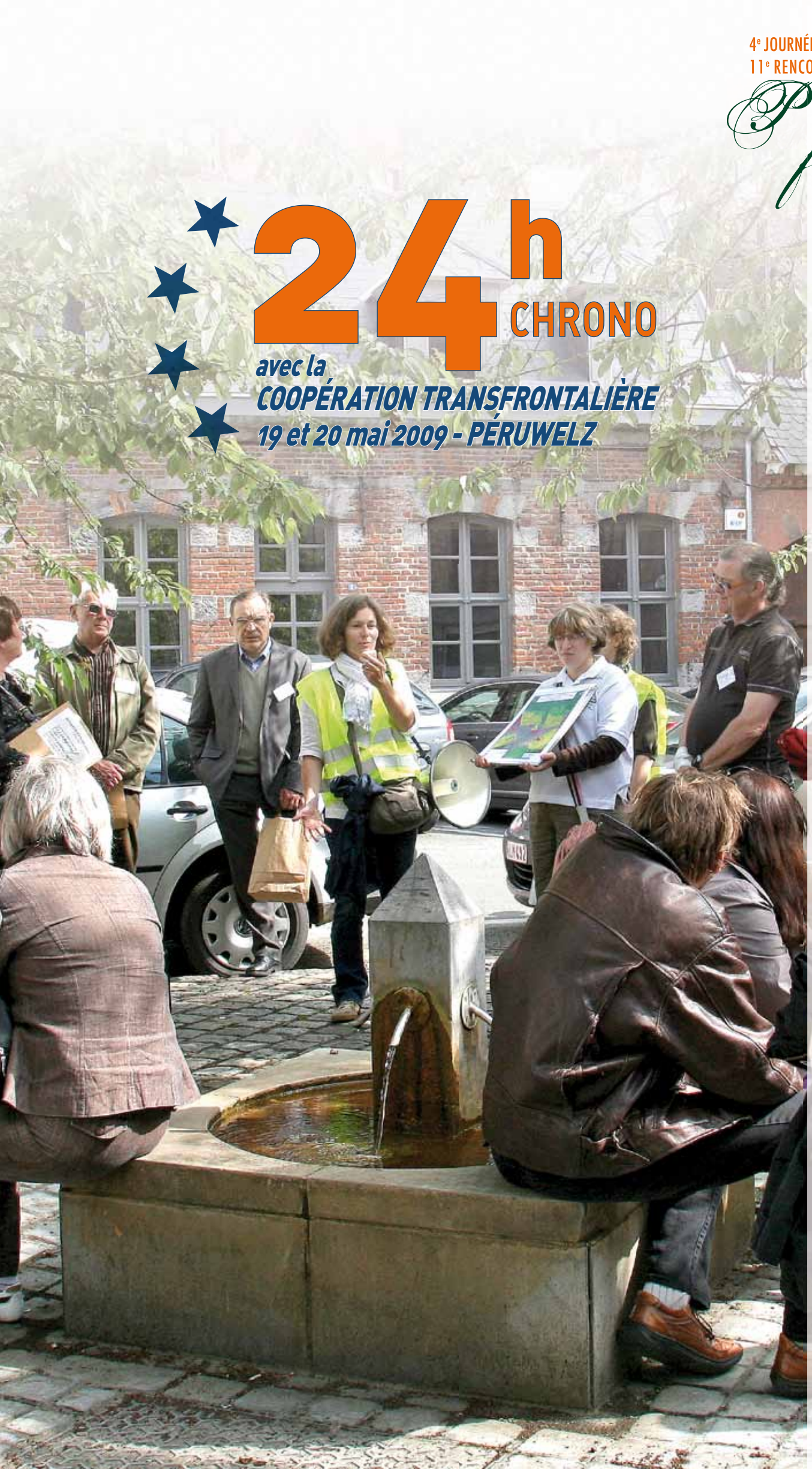

25 ans après le premier accord de coopération transfrontalière, l'album souvenir des 12 Parcs français et wallons regorge de belles expériences de vie commune.

Et maintenant, prêts pour écrire la grande Histoire ?

UNE INITIATIVE DE :

espaces naturels régionaux Nord-Pas de Calais

Fédération des Parcs Naturels de Wallonie

Parc naturel transfrontalier du Hainaut

UNION EUROPÉENNE FEDER
INTERREG IV France • Wallonie • Vlaanderen INTERREG efface les frontières

8h : réveil à la fraîche, en route

Dès potron-minet, circuits et visites s'enchaînent, à la découverte du Parc naturel transfrontalier du Hainaut. En bateau, à vélo, à pied, en bus, et même au galop.

PÉRUWELZ, UNE VILLE À LA CAMPAGNE

Flânerie piétonne et studieuse dans les rues de Péruwelz, la ville frontière à la campagne

Le temps des grandes demeures bourgeoises de Péruwelz est-il compté ? Témoin de l'époque industrielle florissante de la ville, le patrimoine bâti remarquable est menacé par la pression commerciale et la mise aux normes énergétiques. La ville a heureusement pris le taureau par les cornes (cf. encadré). Autre enjeu de taille : l'avenir des parcs urbains. Publics ou privés, ouverts ou clos, ces jardins paysagers « à l'anglaise » font de Péruwelz une ville à la campagne.

Zones urbaines protégées

L'inscription de nombreux bâtiments et lieux de Péruwelz au sein d'outils urbanistiques variés (PCA , RGB/ZPU, monument classé, site classé, arbre remarquable, bâtiment repris à l'inventaire du patrimoine monumental de Wallonie, zone de Parc au Plan de Secteur, etc.) est une forme de reconnaissance de la valeur du centre urbain de Péruwelz. Cette reconnaissance donne directement accès à des sources de financement, comme la prime à la rénovation et à l'embellissement extérieurs des façades. Elle facilite également l'inscription de projets au sein d'outils opérationnels de planification (PCDR -Plan communal de développement rural-, PCM - Plan communal de mobilité-, rénovation urbaine, etc.).

3 PAYS À TRAVERSER SANS SE PRESSER

L'Escaut (canalisé) traverse la France, la Belgique et les Pays-Bas, tous unis autour de sa gestion.

L'association Escaut Vivant (en France), l'association Escaut Sans Frontières (en Belgique), le contrat de rivière Escaut-Lys en Belgique, le SAGE -Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau - Scarpe Aval en France... Les acteurs au chevet des aménagements de l'Escaut défilent plus vite que les paysages. Embarquer pour un circuit de 22 kilomètres en bateau entre la Ville d'Antoing en Belgique et la ville de Fresnes-sur-Escaut en France, c'est concrétiser toutes les politiques de l'eau de l'Europe à la Région. L'avenir pour l'Escaut, c'est aussi le projet de canal Seine Nord Europe qui influencera le développement économique lié aux canaux.

CIRCUIT TRANSPHOTOGRAPHIQUE

La photographie comme méthode d'appropriation du territoire transfrontalier par les habitants.

Au centre du Parc naturel transfrontalier du Hainaut, le réseau des canaux forme un triangle, dont les côtés sont voués à un sort variable. Le canal Nimy-Blaton-Péronnes sépare majestueusement les paysages à vocation intensive, au nord, et les prairies, au sud. Le canal Pommeroeul-Condé, de très grand gabarit, marque le paysage de son empreinte, par l'absence de végétation. Le canal Blaton-Pommeroeul, construit au 19e siècle pour les besoins des charbonnages, est abandonné aux fantaisies de la végétation. Ces paysages, les Français et les Belges sont invités à les fixer sur images, pour les besoins de « l'observatoire photographique transfrontalier des paysages » du Parc transfrontalier. Outil de connaissance, outil d'analyse, outil de mobilisation des habitants, ce fonds photographique renvoie évidemment à des réalités communes.

ÉCOSYSTÈME **SANS FRONTIÈRE(S)**

L'éducation au développement durable des scolaires, active des deux côtés de la frontière, s'unifie elle aussi.

Rendez-vous à la Maison du Parc à Bon-Secours, un lieu d'accueil du public. Pour le public scolaire, les journées « Écosystème sans frontières » sont une nouveauté du programme «Objectif nature» en région. Destinées en priorité aux classes engagées dans le réseau des écoles du Parc, ces journées d'animation sont vécues en commun par les élèves wallons et français. 4 classes par journée d'animation, pour 4 journées au total dans cette phase d'expérimentation, et un outil pédagogique créé en commun : **la malle Terre-Terrain-Territoire**. Les élèves découvrent les écosystèmes aquatiques et forestiers de chaque côté de la frontière et sont amenés à comprendre que la nature n'a pas de frontières et que ces écosystèmes sont interdépendants... Ils en déduisent l'intérêt d'une gestion transfrontalière et comprennent le sens et l'impact de leur action éco-citoyenne. Les classes sont encouragées à partager leur expérience, leurs initiatives en faveur de leur territoire (transfrontalier) de vie...

EN SAVOIR

Le blog **www.plainesdelescaut.be/blogenec** partage les projets des écoles du Parc naturel des plaines de l'Escaut.

AU PAS CADENCÉ

Rencontre rythmée avec ceux qui s'investissent dans la relation entre habitants et agriculteurs.

8h00 : *Top départ de la gare de Péruwelz (en bus)*

8h15 : *Arrivée à la ferme Vandelannoitte à Quevaucamps*

- détail des actions des commissions agricoles du Parc transfrontalier par **Gilbert Verstraeten**, agriculteur, et **José Dubrulle**, adjoint au maire de Thivencelle, tous deux engagés dans les commissions agricoles

- mise en bouche par **Jocelyne Vandelannoitte**, agricultrice à Quevaucamps (vente directe, jury les Fins Gourmets ...)

- visite éclair au Syndicat d'initiative

- aperçu de la charte de convivialité Assesse-Gesves grâce à **François Migeotte**, appui technique au GAL- Groupe d'insertion local - Pays des tiges et chavées

9h00 : *top départ vers Flines-les-Mortagne, et séquence vidéo pendant le trajet en bus (vidéo du GAL Assesse-Gesves)*

9h15 : *débarquement à la ferme Teixera à Flines-les-Mortagne*

- accueil par **Fabienne Teixera**, sur la sensibilisation des enfants et animations autour des produits locaux, du goût et de l'environnement

- les raisons et les difficultés de la consommation locales, par **Daniel Ansart**, responsable d'une AMAP- Association pour le maintien de l'agriculture paysanne -

- regards croisés de **José Dubrulle** et **Gilbert Verstraeten** sur le rôle du Parc naturel dans la consommation locale

9h45 : *départ vers Péruwelz et débats dans le bus*

10h00 : *arrivée à la Gare de Péruwelz*

Le réseau Natura 2000 ignore-t-il les frontières ?

Natura 2000 découle des deux directives européennes dites «oiseaux» (1979) et «Habitats-Faune-Flore» (1992), qui prévoient l'élaboration d'un réseau européen de sites destinés à la protection des habitats et espèces considérés comme rares ou menacés à l'échelle de l'Europe. Pourtant, la mise en œuvre de Natura 2000 diffère de part et d'autre de la frontière, tant pour la procédure de désignation des sites que pour la mise en œuvre des «documents de gestion». Et la procédure de concertation transfrontalière n'est pas clairement prévue dans les textes. L'animation des partenaires autour du Parc naturel transfrontalier du Hainaut devrait en partie permettre de combler le fossé sur ce thème.

FORÊT FRANCO-BELGE : ENCORE **UN PEU DE TEMPS**

S'agissant de la forêt, le paysage législatif est pour le moins touffu. Dommage, car le potentiel de coopération transfrontalière est évident.

En France, les forêts domaniales sont gérées par l'Office national des forêts et en Région wallonne par le Département de la Nature et des Forêts. La forêt de Bon-Secours fait l'objet d'une gestion durable, mais que les contextes législatifs et stratégiques nationaux trop différents limitent dans son caractère transfrontalier. Des collaborations restent pourtant possibles (sur la gestion des espèces invasives, le réseau de mares ...). Haut lieu de pèlerinage et de détente, Bon-Secours et sa forêt attirent de nombreux usagers, promeneurs, cyclistes ou cavaliers. Pour eux, le Parc naturel transfrontalier du Hainaut a développé avec ses partenaires un réseau d'itinéraires transfrontaliers de découverte s'appuyant sur une signalétique et une valorisation commune : circuits de découverte (Château de l'Hermitage, Bon-Secours...) ou sentiers d'interprétation (Maréchal de Croÿ, Renaissance de la hêtraie).

10h : flash-back sur la coopération

Depuis 25 ans, les Parcs naturels font fi des frontières administratives. Au fil des projets, Français et Wallons ont intensifié leurs coopérations et se sont forgé un caractère transfrontalier bien trempé. Séquence flash-back par des pionniers qui se tournent vers l'avenir.

LE TEMPS DES **PIONNIERS**

25 ans, un temps probablement trop court pour effacer une frontière, mais mis à profit pour dessiner un nouveau territoire. Les représentants des Parcs ouvrent l'album souvenir, celui du temps des pionniers.

• La reconnaissance des Parcs wallons se fait attendre

Daniel PRÉAUX,

vice-président de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie

« Sur les neufs Parcs de la Fédération, huit sont transfrontaliers. Rien n'arrête les Parcs wallons, même pas les frontières. Si, en France, les Parcs naturels régionaux sont considérés comme des acteurs de poids dans les débats sur le développement durable, en Wallonie, la notion de Parc naturel est encore floue. La fédération travaille à leur reconnaissance : ils représentent presque 20 % du territoire où demeurent 200 000 habitants et œuvrent 70 personnes. Récemment, elle a engagé un coordinateur pour un appui administratif aux neufs Parcs. Merci à notre ministre président qui accorde beaucoup d'intérêt aux Parcs naturels de son territoire. »

• Plus-value transfrontalière à court et long terme

Anne-Marie STIÉVENART,

conseillère régionale, présidente d'Espaces naturels régionaux Nord–Pas de Calais

« Quel beau symbole que de nous réunir la veille de l'élection du parlement européen, nous qui travaillons à construire l'Europe de demain. Nos Parcs montrent la voie avec leurs projets de coopération environnementaux, culturels, éducatifs, etc., soutenus par des fonds européens (Interreg en particulier). Espaces naturels régionaux est résolument impliqué dans cette démarche à travers la gestion du patrimoine paysager, l'éducation à l'environnement, la promotion du patrimoine vivant … entre autres missions. Depuis 2003, Espaces naturels régionaux a ainsi mobilisé 3,5 millions d'euros, dont 50 % de fonds européens ».

• 25 ans d'engagement commun

Charles PICQ,

président du Parc naturel des Plaines de l'Escaut

« En 1983, la Région Wallonne et le Nord–Pas de Calais signaient un protocole d'accord pour la création d'un Parc suprafrontalier. 25 ans plus tard, le nouveau décret sur les Parcs wallons (juillet 2008) et la révision de la charte du Parc Scarpe-Escaut marquent une nouvelle étape vers une charte à vocation transfrontalière. Aujourd'hui, c'est le Parc naturel tranfrontalier du Hainaut – réunion du Parc Scarpe-Escaut (français) et du Parc des Plaines de l'Escaut (wallon) – qui reçoit le réseau des Parcs wallons et du Nord–Pas de Calais. Le projet de territoire transfrontalier qui nous anime est bien vivant. Depuis les origines du Parc transfrontalier, les échanges informels se sont multipliés et assortis de projets communs. Le caractère transfrontalier devient une seconde nature ».

• Péruwelz, carrefour européen le temps d'une journée

Daniel WESTRADE,

bourgmestre de Péruwelz

« Après un passé industriel florissant, la Ville de Péruwelz qui accueille cette journée européenne des Parcs, place désormais son patrimoine naturel au centre de son développement. Située au cœur du Parc naturel transfrontalier du Hainaut, elle participe à la dynamique transfrontalière. »

• Se réapproprier son territoire dès maintenant

Rudy DEMOTTE,

ministre président de la Région wallonne

« La réflexion sur le devenir de l'humanité ne peut être menée séparément de l'aménagement du territoire, de son appropriation par les hommes et du respect de la nature : des défis que les Parcs naturels peuvent contribuer à relever. Nous sommes sept milliards d'hommes sur la terre, tous confrontés aux mêmes périls ; nous sommes en train de créer les conditions de notre disparition. Néanmoins, le défi peut être relevé : celui de la réappropriation par l'homme de son propre sort, comme le définit Albert Jacquard dans un de ses ouvrages. Les Parcs naturels apparaissent comme des instruments pertinents de cette réappropriation. »

Des laboratoires pour les 20 ans à venir

Danièle LHOMME,

vice-présidente du conseil régional Nord-Pas de Calais

« La Région Nord-Pas de Calais a créé le premier Parc naturel régional de France : le Parc naturel régional de Saint-Amand-Raismes, devenu le Parc naturel régional Scarpe-Escaut. Aujourd'hui, les trois Parcs naturels de la région sont de véritables laboratoires de développement durable. Elle compte sur eux pour répondre aux objectifs du schéma régional d'aménagement et de développement du territoire. Lancé en fin d'année 2006, pour les 20 ans à venir, il fixe des priorités comme la préservation de la biodiversité, la lutte contre le changement climatique, la maîtrise du foncier, l'agriculture durable, etc. Chaque année, la Région consacre 8 millions d'euros aux Parcs naturels. La préservation du patrimoine naturel et de la qualité de notre vie n'a pas de frontière. »

Le décret du 3 juillet 2008

Vincent PEREMANS,

chef de cabinet, adjoint du ministre wallon Benoît LUTGEN

« Le parlement wallon a enfin voté, le 3 juillet 2008, un décret sur les Parcs naturels renouvelant celui de 1985. Le nouveau texte formalise les missions – tourisme, aménagement du territoire, agriculture, développement local, etc. – qui s'ajoutent aux compétences originelles des Parcs naturels. Désormais, les Parcs naturels sont officiellement des outils de développement durable, dès lors qu'ils couvrent au moins trois communes. Le décret introduit également des règles de gouvernance des Parcs et des mesures d'évaluation de leurs actions. Reste à considérer avec le prochain gouvernement les moyens attribués aux Parcs, jugés trop faibles au regard des nouvelles missions confiées. »

ESCAUT : LE TEMPS FAIT SON ŒUVRE

Modèle le plus abouti de coopération transfrontalière, le duo des Parcs naturels wallons et français est soudé par l'Escaut... mais pas seulement.

Côté français, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut a vu le jour en 1968 sous l'aile protectrice de la Région Nord – Pas de Calais. De son côté, le Parc wallon des Plaines de l'Escaut s'est inspiré de son voisin plus âgé et la coopération franco-belge s'est naturellement installée. *« Cette synergie nous a déjà beaucoup apporté et nos équipes tisseront des liens encore plus étroits dans le cadre du projet Interreg IV »* souligne **Charles Picq**, président du Parc naturel des Plaines de l'Escaut. Et même si les priorités des Parcs de part et d'autre de la frontière peuvent être différentes, la gestion de l'environnement et du cadre de vie reste la même problématique de fond. *« En France, la révision de la charte du Parc naturel régional Scarpe-Escaut fera l'objet d'une enquête publique. Nous avons également décidé de consulter les habitants des communes belges voisines »* illustre **Daniel Mio**, président du Parc naturel régional Scarpe-Escaut.

Un même territoire, un même paysage, une même langue, une même identité transfrontalière. Dès 1983, les deux territoires ont exprimé leur volonté de gommer les frontières et de travailler ensemble pour répondre aux questions sociales et environnementales communes. « La gestion des cours d'eau, la protection des espaces naturels ou la préservation de la qualité de vie n'ont pas de frontière » insiste **Danièle Lhomme**, vice-présidente du Conseil régional Nord-Pas de Calais.

WALLONIE : ESPOIRS DEPUIS LE 3 JUILLET 2008

Alors qu'en France les Parcs naturels régionaux occupent toute leur place dans le débat sur le développement durable, en Wallonie, rien que leur rôle dans la préservation des patrimoines (naturel, paysager, etc.) n'est pas reconnu à sa juste valeur. *« Nous sommes encore obligés à l'heure actuelle de redéfinir la notion de Parc naturel à certains élus ... »* déplore **Françoise Erneux**, présidente de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie. Chez les voisins, le seul Parc naturel régional Scarpe-Escaut créé en 1968 dispose de moyens humains et financiers supérieurs à l'ensemble de ses homologues wallons, notamment grâce à l'important soutien de la Région Nord – Pas de Calais. Les acteurs des Parcs de Wallonie attendent beaucoup du décret du 3 juillet 2008 qui élargit leurs missions, mais aussi du rapprochement avec leurs voisins français.

« La préservation du patrimoine naturel et de la qualité de la vie n'a pas de frontière.

Danièle LHOMME
vice-présidente
du Conseil régional
Nord-Pas de Calais

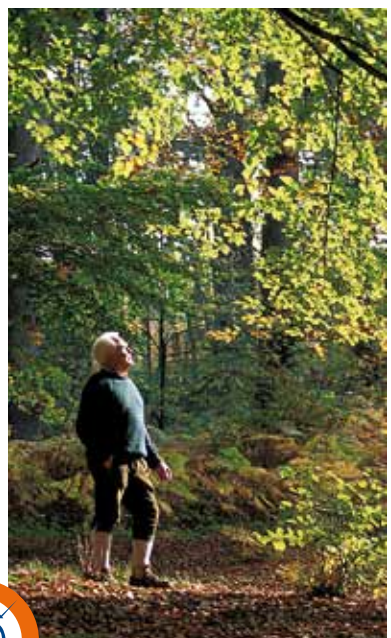

Le Luxembourg en 30 secondes

Jean-Marie Pairoux, président du Parc naturel de la Haute-Sûre et de la Forêt d'Anlier : *chaque jour, 30 000 Belges passent la frontière pour aller travailler à Luxembourg-ville. Les régions travaillent donc ensemble depuis de longues années, les projets transfrontaliers sont très concrets, lents, mais très enrichissants. De toute façon, nous sommes condamnés à créer ce Parc transfrontalier.*

Philippe Peters, vice-président du Parc luxembourgeois : *nous rêvons d'une Grande région (Sarre (D), Lorraine (F), Luxembourg, Wallonie), une notion abstraite, que des acteurs de terrain comme les Parcs naturels rendent soudain très concrète. Un budget Interreg dédié à cette Grande région donnerait l'opportunité de renforcer les coopérations.*

LA MINUTE DE L'EXPERT

« Les territoires transfrontaliers regorgent d'opportunités en Europe. [...] Nos études montrent que ce sont les acteurs économiques les moins présents qui considèrent les personnes de l'autre côté de la frontière comme des concurrents. Comment faire entrer les entreprises dans cette dynamique ? [...] Autre difficulté : les services publics qui s'arrêtent à la frontière. »

Marjorie JOUEN, *conseillère à Notre Europe, laboratoire d'idées dédié à l'unité européenne*

LES COOPÉRATIONS EUROPÉENNES DES **PARCS**

Espaces naturels régionaux Nord-Pas de Calais
Création : 1978
Structure juridique : syndicat mixte des Parcs
Siège : Lille

Fédération des Parcs naturels de Wallonie
Création : 2002
Structure juridique : asbl
Siège : Martelange

Parc naturel transfrontalier du Hainaut
1983 : signature d'un protocole d'accord entre la Wallonie et le Nord-Pas de Calais pour la création d'un Parc naturel suprafrontalier
Superficie : 70 000 ha
Population : 238 000 hab.
Nbre de communes : 90 villes et villages français et belges (objectif 2010)

Parc naturel régional de l'Avesnois
Création : 1998
Structure juridique : Syndicat mixte
Superficie : 130 000 ha.
Population : 139 000 hab.
Nbre de communes : 129

Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale
Création : 2000
Structure juridique : Syndicat mixte
Superficie : 130 000 ha
Population : 186 000 hab.
Nbre de communes : 152

Parc naturel régional Scarpe-Escaut
Création : 1968
Structure juridique : Syndicat mixte
Superficie : 43 000 ha.
Population : 166 000 hab.
Nbre de communes : 48

NATURELS DU NORD-PAS DE CALAIS ET DE WALLONIE

Parc naturel des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne
Création : 1991
Structure juridique : association de fait
Superficie : 11 000 ha
Population : +/-14 000 hab.
Nbre de communes : 4

Parc naturel Hautes Fagnes – Eifel
Création : 1971
Structure juridique : Commission de gestion jouissant de la personnalité juridique
Superficie : 72 000 ha
Population : 16 000 hab.
Nbre de communes : 12

Parc naturel des Deux Ourthes
Création : 2001
Structure juridique : Intercommunale asbl
Superficie : 76 000 ha
Population : 22 352 hab.
Nbre de communes : 6

Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier
Création : 2001
Structure juridique : asbl
Superficie : 70 000 ha
Population : 35 000 hab.
Nbre de communes : 6

Parc naturel de la Vallée de l'Attert
Création : 1994
Structure juridique : asbl
Superficie : 7 095 ha
Population : 5 005 hab.
Nbre de communes : 1

Parc naturel des Plaines de l'Escaut
Création : 1996
Structure juridique : Commission de gestion
Superficie : 26 500 ha
Population : 62 000 hab.
Nbre de communes : 6 entités communales (équivalent de 42 villages)

Parc naturel du Pays des Collines
Création : 1997
Structure juridique : Institution publique locale dépendante de la Région Wallonne
Superficie : 23 327 ha
Population : 25 572 hab.
Nbre de communes : 5

Parc naturel des Hauts-Pays
Création : 2002
Structure juridique : Intercommunale asbl
Superficie : environ 15 700 ha
Population : environ 20 000 hab.
Nbre de communes : 6

Parc naturel Viroin Hermeton
Création : 2003
Structure juridique : Personne morale d'intérêt public
Superficie : 12 090 ha
Population : 5 680 hab.
Nbre de communes : 1

14h : le temps de l'action

Après le temps de la découverte et des échanges vient le temps de l'action, le temps des projets transfrontaliers concrets et vécus dans tous les Parcs.

TEA **TIME**

La Manche n'empêchera pas Français et Anglais de travailler ensemble…

Grâce au programme Interreg IV LNA – Landscape and nature for all –, le PNR des Caps et Marais d'Opale et le Kent Downs Area of Outstanding Natural Beauty travaillent main dans la main pour protéger des paysages qu'ils ont en commun. Il y a seulement quelques siècles, les côtes françaises et anglaises étaient voisines.

Aujourd'hui, Français et Anglais partagent les mêmes enjeux et les mêmes défis : préserver les pelouses calcicoles, gérer en commun forêts et zones humides, conforter les corridors biologiques… Cette démarche franco-britannique de préservation de la biodiversité implique 15 partenaires qui échangent les bonnes pratiques, créent des outils bilingues de communication ou organisent des chantiers nature.

Le littoral de la Manche en tire tout le profit.

LA SOLITUDE NE DURE QU'**UN TEMPS**

Que ce soit au niveau local ou multinational, la coopération entre pays semble profiter aux Parcs naturels. Même si ce n'est pas toujours facile…

Vivre en zone frontalière n'a pas que des avantages. Il y a d'abord l'impression de vivre dans « un cul de sac », et puis ce sentiment d'être les grands oubliés… Encore Français mais presque déjà Belge. Ajoutez à cela une réalité : dans certaines écoles belges de la frontière, on retrouve jusqu'à 30 % de petits Français. Pourtant, les liaisons de bus ne franchissent pas les frontières. Voilà le genre de choses qui arrivent aux habitants de Quiévrain ou d'Honnelles (en Belgique) et à ceux de Crespin, de Sebourg ou encore de Quiévrechain (en France).

Et impossible pour de petites communes de se faire entendre…

Qu'à cela ne tienne, ils décident de créer une plate-forme transfrontalière et de travailler ensemble. Sans structure juridique, ils parviennent tout de même à se rassembler pour évoquer l'aménagement du territoire, le tourisme, la culture, la sécurité ou encore le développement économique. Les habitants foisonnent d'idées pour illustrer l'amitié franco-belge : réaliser un journal commun, constituer un dossier Interreg, soutenir le projet Mons 2015. Un engagement à plein temps dans la transfrontalité.

TRANSMISSION ET **VOYAGE DANS LE TEMPS**

« *La mémoire est l'avenir du passé* » disait Paul Valéry. Herit'âge l'a bien compris et tente de préserver le patrimoine minier grâce à des cafés-mémoire.

Comme le temps passe… Pour ne pas tout oublier, l'association Herit'âge a collecté les souvenirs des aînés pour écrire « **La première fois que j'ai descendu au fond** ». En donnant la parole à ceux qui ont travaillé à la mine, Herit'âge leur propose de raconter leur vie, leur époque et la région. Les habitants de Vieux Condé, côté français, et de Bernissart, côté wallon, ont en commun le patrimoine minier.

Pour les réunir, l'association a organisé des cafés-mémoire, où des adolescents s'approprient ce qui est dit par leurs aînés, avant d'écrire des contes sur la région frontalière. Les seniors sont ravis de se rendre utiles, ils retrouvent une certaine identité, ils se sentent vivants.

Les adolescents découvrent peut-être ce que personne ne leur a jamais raconté : les échanges transfrontaliers peuvent aussi être intergénérationnels.

L'Attert, la transfrontalité depuis un certain temps

La vallée de l'Attert est un espace que la Belgique et le Luxembourg ont en commun. Vraiment en commun.

Et depuis 1998, l'Association des communes de la vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise est le symbole du rapprochement entre les deux pays voisins.

Depuis, les projets transfrontaliers sont nombreux : promenades, tournois sportifs, concerts avec les chorales locales, échanges scolaires… Grâce à ces rapprochements et à ces échanges transfrontaliers, il s'agissait de recréer des échanges « naturels » entre Belges et Luxembourgeois.

Mission accomplie… au point d'en oublier la frontière qui les séparait.

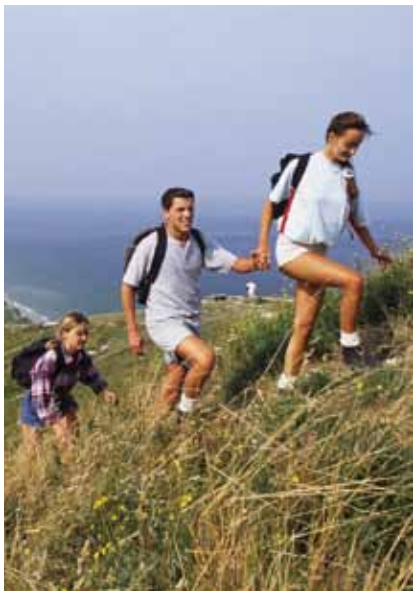

DU **TRANS**FRONTALIER AU **MULTI**NATIONAL

Changement d'échelle avec le tout nouveau réseau multinational des Parcs de la Grande Région, pour 9 Parcs naturels : 4 belges, 2 luxembourgeois, 2 allemands et 1 français (Parc naturel régional de Lorraine).

Il s'agit cette fois, grâce à des fonds européens (660 445 euros du FEDER), de structurer la collaboration et la gouvernance de ces Parcs. Ces 9 Parcs veulent désormais passer à l'action ensemble et s'organisent administrativement pour vivre leur partenariat.

Le mot FRONTIÈRE

Retour aux fondamentaux. « Frontière » : nom féminin qui désigne la ligne qui sépare un espace d'un autre.

Exemple : la frontière franco-belge sépare la France de la Belgique. Transfrontalité par-ci, échanges par-là, le tout avec un soupçon d'Europe : le mot frontière existe-t-il encore dans le dictionnaire ?

Intégrer les voisins dans la charte

Le Parc régional des Pyrénées ariégeoises, né en mai 2009, n'a pas oublié ses voisins espagnols ou andorrans.

Puisqu'ils sont tout proches, autant travailler durablement avec eux. Les deux voisins ont été intégrés dans le projet, et ce dès la rédaction de la charte. Même s'il faut quatre heures de voiture pour aller de la vallée française à la vallée espagnole.

LE CHIFFRE 20

C'est le nombre d'expériences transfrontalières décrites durant la rencontre européenne des Parcs.

Boisées...

...les routes des circuits transfrontaliers du côté de l'Avesnois. Le Parc naturel de l'Avesnois fait sillonner le grand public dans les bocages et forêts. Animations prévues le week-end sur les parcours, avec le coup de pouce du programme Interreg IV.

Touristique...

...le projet transfrontalier « Traversée des Pays et des Ages » du Parc naturel des Deux Ourthes.

Eau-sée

...l'initiative « Gestion intégrée de la Haine méridionale » lancée par le Parc naturel des Hauts-Pays. Les aménagements du cours d'eau, soutenus par Interreg III, entendent limiter les conséquences de futures inondations.

Partagés...

...les rôles des Français, Wallons et Flamands qui s'attaquent aux effets de l'érosion des sols agricoles, entre 2008 et 2012. Acteur : le Parc naturel du Pays des Collines.

16h : synchronisation politique

Le temps passe. Pour les pionniers de la coopération transfrontalière, un temps s'achève. Un autre s'ouvre, celui de la démultiplication après l'expérimentation, celui de l'identité transfrontalière, celui de la traduction politique. C'est encore l'heure de rêver, d'avoir de l'ambition, d'être stratégique, pourvu que l'on s'en donne les moyens : rêvons aussi entité juridique commune, nouvelle charte transfrontalière, et reconnaissance européenne.

L'EUROPE DES PARCS : **ÉPISODE 2**

La « Recherche et Développement » des Parcs est appelée à la rescousse sur les secteurs d'activité émergents en Europe.

5, 4, 3, 2, 1, 0... Françoise Erneux, (présidente de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie), Anne-Marie Stiévenart (conseillère régionale et présidente d'Espaces naturels régionaux Nord–Pas de Calais), Danièle Lhomme (vice-présidente du Conseil régional Nord–Pas de Calais), Federico Minozzi (coordinateur de projets à Europarc),...

Les acteurs des Parcs naturels entrent en scène et le visage de l'Europe s'anime.

Pour tous, les Parcs naturels sont des laboratoires, « *des territoires d'innovation en développement durable* » comme les appelle **Danièle Lhomme** ; « *nous avons besoin de ces Parcs pour nous aider à répondre aux défis de ce siècle en matière de préservation de l'environnement et de la qualité de vie* ».

Pour **Federico Minozzi**, « *il serait dommage de se priver de ces espaces qui disposent de nombreuses ressources (énergies renouvelables, produits régionaux, etc.) qui sont autant de leviers de développement du territoire européen et de facteurs de stabilité dans des temps économiques difficiles* ».

Quel autre espace en Europe combine intérêt écologique et patrimonial, développement touristique, croissance économique et sociale ? On se souvient aujourd'hui avec amusement des craintes de voir ces espaces vidés de toute activité humaine, lors de leur création. Désormais, les Parcs sont très attendus dans des secteurs émergents comme les énergies renouvelables, l'agriculture durable ou encore l'utilisation des ressources naturelles (bois, pierre, etc.)...

L'épisode 2 promet d'être palpitant !

Arrêt sur image : INTERREG IV, tout un programme

« Nous avons lancé la dynamique transfrontalière avant que le programme Interreg n'existe. Aujourd'hui, il est devenu un outil indispensable à son développement », explique ***Daniel Mio****. Le Parc naturel transfrontalier du Hainaut doit contribuer à remplir l'un des grands objectifs du programme Interreg IV (2007-2011) : « Gérer et valoriser conjointement les ressources naturelles et le cadre de vie dans un objectif de développement durable ». Un titre qui en dit long sur la diversité des actions qui peuvent être engagées : mise en œuvre de la trame écologique du Parc transfrontalier, gestion partenariale de l'eau sur l'ensemble du territoire du Parc, organisation de sorties éducatives pour les enfants et à leurs enseignants...*

« Le programme Interreg est devenu un outil indispensable à la dynamique transfrontalière. »

Daniel MIO
président
du Parc naturel régional
Scarpe-Escaut

UNE **ENTITÉ COMMUNE** EN 2013 ?

La patience des Parcs sera récompensée lorsqu'une structure commune de gestion prendra forme.

Les Parcs naturels wallons et français sont des territoires habités, sur lesquels s'exercent des pressions. Ils sont souvent convoités et menacés. D'ores et déjà, les Parcs partagent succès et écueils en matière de développement territorial.

Et si demain, une entité commune voyait le jour pour donner plus de poids à leurs actions ? Le cas du Parc naturel transfrontalier du Hainaut vient immédiatement à l'esprit : « *Oui, l'avenir de la coopération transfrontalière réside dans l'équilibre des moyens, de part et d'autre de la frontière, et dans la création d'une structure collégiale* » ambitionne **Daniel Mio**. Une étude a été lancée par les 2 Parcs en lien avec la MOT en vue de la création d'un GECT (groupement européen de coopération territoriale).

On peut compter sur...

EUROPARC œuvre depuis 1973 pour préserver l'héritage naturel du continent européen, en facilitant les coopérations au-delà des frontières. ***Federico Minozzi****, coordinateur de projets explique « Les problématiques de gestion des Parcs, de communication, etc. sont les mêmes d'un territoire à un autre, d'où l'intérêt d'échanger au sein d'un réseau ». Aujourd'hui, le réseau est constitué de 500 zones protégées et de six Parcs d'Europe. La fédération, qui depuis 2 ans dispose d'un siège à Bruxelles, souhaite que les aires protégées fassent l'objet d'une politique et puissent accéder directement aux fonds européens.*
Le réseau Natura 2000 ne suffit plus.

La Mission opérationnelle transfrontalière (MOT) a vu le jour en 1997. Depuis, elle « facilite l'émergence de projets transfrontaliers structurants au niveau local, en favorisant l'articulation des territoires de part et d'autre de la frontière », explique ***Hans-Günther Clev****, directeur général adjoint. « La MOT apporte son expertise à ses adhérents (ndlr : collectivités territoriales, associations, structures transfrontalières, entreprises, etc.) dont les échanges se heurtent fréquemment aux différences d'application de part et d'autre de la frontière ». En 2008, la MOT a lancé la création de l'EUROMOT, un réseau européen des autorités locales transfrontalières échangeant sur les réponses possibles aux besoins des habitants des territoires transfrontaliers.*

Mme Erika Stanciu, présidente d'Europarc au Congrès de Suède sur le thème « 100 years of National Parks in Europe ».

VOYAGE ACCÉLÉRÉ DANS LE TEMPS

1968	création en Scarpe-Escaut du premier Parc naturel régional français sous le nom de Parc Saint-Amand-Raismes
1983	signature d'un protocole d'accord entre la Wallonie et le Nord-Pas de Calais pour la création d'un Parc naturel suprafrontalier
1985	décret sur les Parcs wallons
1986	signature d'une première charte qui posait les jalons de la coopération franco-belge
1998	Charte du PNR Scarpe-Escaut
1996	création du Parc naturel des Plaines de l'Escaut (Wallonie) et définition du Parc naturel transfrontalier du Hainaut
2006	organisation des premières journées régionales des Parcs naturels du Nord-Pas de Calais
2006	création du bureau transfrontalier
2008	3 juillet : adoption du décret sur les Parcs wallons par le Parlement wallon, élargissant les missions des Parcs naturels
2008	procédure de révision de la charte du Parc Scarpe-Escaut
2009	mai : organisation des premières journées transfrontalières des Parcs wallons et du Nord–Pas de Calais
2010	vers la signature de la première charte à vocation transfrontalière

LE TEMPS DU DIALOGUE

Les acteurs des Parcs naturels déplorent un manque de reconnaissance et de moyens.

Le décret du 3 juillet 2008 reprécise les missions confiées aux Parcs naturels wallons mais ne les assortit pas de moyens budgétaires suffisants. « *À ce jour, nous disposons d'un dixième des moyens alloués aux Parcs naturels français* », explique **Françoise Erneux**, présidente de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie.

Sur le terrain, alors que, côté français, la fédération emploie une vingtaine de personnes, côté wallon, il faut se contenter d'une personne à mi-temps. Selon Françoise Erneux, « *les Parcs wallons ont encore besoin de communiquer massivement. Nous entamons un long parcours pour nous faire connaître et reconnaître* ». Pour cela, il faudra que la reconnaissance vienne des élus, qu'ils prennent la mesure du rôle des Parcs naturels comme outil de développement du territoire.

« *Il faut que nous fassions un effort d'information pour que le développement durable devienne une priorité budgétaire en Wallonie* », **Jacques Stein**, chargé de recherche pour la région Wallonne.

DANS LES **COULISSES**

4e JOURNÉES RÉGIONALES DES PNR NORD-PAS DE CALAIS
11e RENCONTRES DES PARCS NATURELS DE WALLONIE

Patrimoines sans frontière(s)

DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE EUROPÉENNE DES PARCS

Ce « **24 heures chrono** » sur la coopération transfrontalière a été réalisé pour une large part à partir des journées Patrimoines sans frontières des 19 et 20 mai 2009. Ces journées ont réuni pour la première fois les 12 Parcs naturels français et belges à Péruwelz, une commune « accueillante et sans frontières » elle aussi.

La séquence « **8 heures : réveil à la fraîche** » se fonde sur 6 circuits de visites proposés aux 338 participants.

La séquence « **10 heures : flash-back sur la coopération** » reprend les messages de la plénière et de la première table ronde « les expériences et attentes des Parcs en matière de coopération transfrontalière ».

La séquence « **14 heures : le temps de l'action** » est bâtie à partir des expériences transfrontalières des Parcs décrites au cours des 6 ateliers.

Et la séquence « **16 heures : synchronisation politique** » puise surtout dans la table ronde 2 « les stratégies régionales de coopération en faveur des espaces naturels régionaux et ruraux et les enjeux européens ».

Les propos des intervenants aux journées Patrimoines sans frontières n'ont pas été repris mot à mot dans cette chronique, mais condensés, et n'engagent pas leur responsabilité.

QUELQUES **CHIFFRES**

Les journées « Patrimoines sans frontière(s) 2009 ont compté 338 participants, répartis comme suit :

Par nationalité :

207 français
dont 197
du Nord-Pas de Calais

126 belges

5 d'autres nationalités
(luxembourgeois,
anglais, italien)

Par catégorie :

82 élus
(24%)
dont 33 wallons, 46 NPdC
et 3 autres

157 techniciens
(47 %) des Parcs
dont 60 wallons,
93 NPdC/ENRx
et 4 autres

99 partenaires
(29 %)
dont 34 wallons et 58 NPdC
et 7 autres

Directrice de la publication : Espaces naturels régionaux représentée par Anne-Marie Stiévenart, présidente et Françoise Erneux, présidente de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie

Coordination : Manu Lequeuche

Rédaction : Averti

Photographies : Olivier Delvaux, Pierre Cheuva, Samuel Dhote, Barbara Grossmann, PNR Pyrénées ariégeoises, PNR Caps et Marais d'Opale, PNR Scarpe-Escaut, Gilles Pottier

Design graphique : Gilles Pottier

Impression : Nord'Imprim (Steenvoorde)

Dépôt légal : février 2010

Imprimé, avec des encres végétales, sur Satimat Green, composé de 60% de fibres recyclées et 40% issues de forêts certifiées FSC.

Notre imprimeur est certifié : Imprim Vert, FSC, PEFC , ISO 9 001 et ISO 14 001.

UNE INITIATIVE DE :

espaces naturels régionaux Nord-Pas de Calais
00 33 (0)3 20 12 89 12
www.enrx.fr

Fédération des Parcs Naturels de Wallonie
00 32 (0)63 41 21 88
www.fpnw.be

Parc naturel transfrontalier du Hainaut
00 32 (0) 69 77 98 10
www.plainesdelescaut.be
00 33 (0)3 27 19 19 70
www.pnr-scarpe-escaut.fr

AVEC LE SOUTIEN DE :

Pas-de-Calais Conseil Général
UNION EUROPÉENNE F E D E R
INTERREG IV France • Wallonie • Vlaanderen INTERREG efface les frontières
RÉGION WALLONNE